

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et actualisation des compétences

Sauveteur secouriste du travail

7h00

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident.
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s)

TYPE DU PUBLIC

La formation s'adresse au sauveteur secouriste du travail.

PRÉREQUIS

Personnes titulaire du certificat SST en cours de validité. Le certificat est valable 24 mois.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

✓ Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

✓ Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.

Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.

Plan d'intervention INRS...

✓ Moyens humains

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par l'INRS.

CONTENU

THEORIE

✓ La démarche d'intervention du SST à travers la prévention et les secours

Les évolutions du programme de formation, les dernières statistiques des AT/MP dans l'entreprise et au niveau national
Les enjeux, l'analyse de situations dangereuses et des risques spécifiques dans l'entreprise, le mécanisme de survenance de l'AT.

✓ Pratiques quotidiennes

✓ La maîtrise des gestes techniques

Révision des gestes d'urgences, simulation d'accidents du travail selon les risques de l'entreprise.

✓ Actualisation des compétences

Epreuves certificatives : analyse de la situation d'AT et de la situation dangereuse pour validation.

ÉVALUATION

L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS en vue de la délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.

- ✓ **Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider la session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger son certificat de 24 mois.**

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle ou collective de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.